

Contrats à durée déterminée d'insertion (CDDI)

Données

Données brutes.

Trois mois de recul sont nécessaires pour avoir des données fiables, mais de légers ajustements peuvent être effectués sur l'historique des séries. Il s'agit donc de données provisoires.

Source

Agence de services et de paiement (ASP)

Définition

Le **contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI)** s'applique aux personnes recrutées par une structure d'insertion par l'activité économique (IAE) : une entreprise d'insertion (EI), une association intermédiaire (AI) ou un atelier et chantier d'insertion (ACI). Il a pour objet de faciliter **l'insertion professionnelle des personnes sans emploi et rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières**.

Le CDDI est signé pour une durée minimale de 4 mois. Il est renouvelable dans la limite d'une durée totale de 2 ans. Il est à temps partiel ou complet et sa durée hebdomadaire de travail doit être d'au moins 20 heures.

Si les EI ont toujours embauché leurs salariés en CDDI, les ACI n'ont obligation de recruter sous cette forme de contrat que depuis la réforme du 1er juillet 2014. Avant cette date, les ACI embauchaient leurs salariés en insertion en contrat aidé classique (CUI-CAE). Le recours aux CDDI est en revanche marginal dans les AI. Cette structure n'est pas présentée dans ce tableau de bord en raison de problèmes de localisation.

Contrats à durée déterminée d'insertion (CDDI)

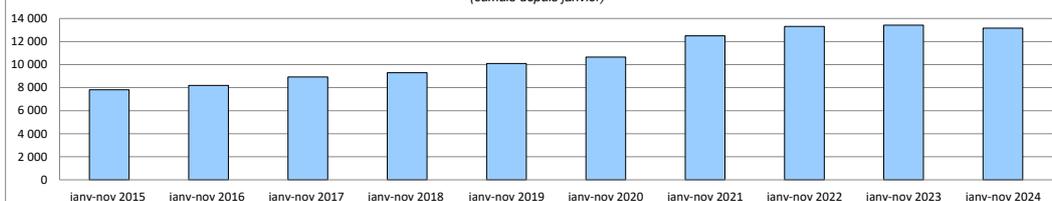
Mise à jour : 04 mars 2025

Nombre d'embauches* en contrat à durée déterminée d'insertion

	Nombre d'embauches en novembre 2024			Cumul des embauches		
	Ensemble	Dans un atelier et chantier d'insertion (ACI)	Dans une entreprise d'insertion (EI)	De janvier à novembre 2024	De janvier à novembre 2023	Variation du cumul (en %)
Alpes-de-Haute-Provence	34	32	2	490	497	-1,4
Hautes-Alpes	54	44	10	782	764	+2,4
Alpes-Maritimes	107	84	23	1 229	1 165	+5,5
Bouches-du-Rhône	614	470	144	6 584	7 051	-6,6
Var	220	199	21	2 345	2 276	+3,0
Vaucluse	187	163	24	1 739	1 665	+4,4
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1 216	992	224	13 169	13 418	-1,9
France métropolitaine	18 527	14 209	4 318	207 278	207 458	-0,1

*Embauches = Nouvelles entrées + reconductions
 Note : Données brutes, provisoires
 Champ : hors associations intermédiaires (AI)
 Source : ASP - Traitements : Dares, Dreets Paca / Sese

Evolution du nombre d'embauches* en contrat à durée déterminée d'insertion en Paca
 (cumuls depuis janvier)



*Embauches = Nouvelles entrées + reconductions
 Note : Données brutes, provisoires
 Champ : hors associations intermédiaires (AI)
 Source : ASP - Traitement : Dares, Dreets Paca / Sese

Nombre de bénéficiaires de contrats à durée déterminée d'insertion à fin novembre 2024

	Stock* (en nombre)			Variation sur un an (en %)			
	Ensemble	Dans un atelier et chantier d'insertion (ACI)	Dans une entreprise d'insertion (EI)	Part des allocataires du RSA lors de l'embauche, toutes structures (en %)	Ensemble	Dans un atelier et chantier d'insertion (ACI)	Dans une entreprise d'insertion (EI)
Alpes-de-Haute-Provence	155	151	4	n.d	-31,1	-31,7	0,0
Hautes-Alpes	281	244	37	n.d	-9,4	-12,2	+15,6
Alpes-Maritimes	462	365	97	n.d	+3,8	+6,7	-5,8
Bouches-du-Rhône	2 600	1 992	608	n.d	-7,2	-6,5	-9,5
Var	1 061	941	120	n.d	+1,5	+0,2	+13,2
Vaucluse	613	523	90	n.d	-1,4	-2,8	+7,1
Provence-Alpes-Côte d'Azur	5 172	4 216	956	n.d	-5,1	-5,2	-4,5
France métropolitaine	76 892	58 173	18 719	n.d	-1,4	-2,0	+0,5

Avertissement : En raison d'évolutions dans les bases de données, la part des allocataires du RSA lors de l'embauche est indisponible

*Stock = Entrées - Sorties, calculé depuis l'entrée en vigueur du dispositif, n.d = non disponible

Note : Données en fin de mois, brutes, provisoires

Champ : hors associations intermédiaires (AI)